



PROCOLE

De la 71^e Assemblée générale du SAB du 28 août 2014 à Sion (VS)

Présents :

106 personnes, dont des membres individuels et collectifs, de même que des membres du Comité. Il y avait également des invités du SAB, divers orateurs, des représentants des médias, ainsi que les collaborateurs du SAB.

Parlementaires fédéraux :

- Baumann Isidor, Conseiller aux Etats et président du SAB
- Fournier Jean-René, Conseiller aux Etats du canton du Valais
- Amherd Viola, Conseillère nationale du canton du Valais
- Buttet Yannik, Conseiller national du canton du Valais
- Favre Laurent, Conseiller national du canton de Neuchâtel

Représentant de la Confédération

- Maier Thomas, Office fédéral de l'agriculture, Berne

Représentant d'organisations suisses

- Gehriger Willy, président de l'Aide Suisse aux Montagnards, Adliswil
- Pasche Philippe, directeur de la Société Suisse de Crédit Hôtelier, Zurich
- Stauffer Christian, directeur du Réseau des parcs suisses, Berne

Représentants cantonaux

- Dussex Grégoire, président du Grand Conseil du canton du Valais
- Bianco Eric, Chef de Service du développement économique, Valais
- Dayer Gérald, Chef de Service de l'agriculture, Valais
- Rappaz Pierre-Marie, délégué aux questions économiques, Valais
- Steiner Moritz, chef de service de l'énergie, Valais

Représentants d'organisations régionales

- Amman Gabriel (président) et Elmiger Thomas (membre du comité), Oberwalliser Landwirtschaftskammer, Viège
- Constantin Damian, directeur Valais/Wallis Promotion
- Dumas Francis, président du Groupement des populations de montagne du Valais romand, Martigny
- Felley Pierre-Yves, Chambre valaisanne de l'agriculture, Conthey

- Riesen Vincent, directeur de la Chambre valaisanne de commerce et de l'industrie, Sion
- Ruppen Bruno, président Netzwerk Oberwalliser Berggemeinden
- Antille Jean-Daniel, directeur de l'Antenne régions Valais romand

Membres d'honneur du SAB

- Maissen Theo, ancien Conseiller aux Etats et ancien président du SAB
- Mattei Germano, ancien membre du Comité du SAB

Présidence : Isidor Baumann, Conseiller aux Etats et président du SAB

Protocole : Barbara Rekibi

Ordre du jour :

1. Ouverture par le président du SAB, Isidor Baumann, Conseiller aux Etats, Wassen
2. Protocole de la 70^{ème} Assemblée générale du 29 août 2013 à Glaris
3. Présentation du rapport d'activité 2013 avec la participation des collaborateurs du SAB
4. Acceptation des comptes 2013
5. Election complémentaire au Conseil des régions de montagne
6. Divers

Isidor Baumann ouvre la 71^{ème} AG du SAB vers 14.30. Il salue les personnes présentes et cite les noms des personnes qui se sont excusées. Il fait part de sa satisfaction de se trouver à Sion et adresse ses vœux à Grégoire Dussex, président du Grand Conseil du canton du Valais.

Grégoire Dussex salue les participants à cette AG et leur souhaite la bienvenue dans le plus beau canton de Suisse. Ce canton est particulier, en raison de la présence du soleil, des montagnes, du vin... Il véhicule plusieurs images : à la fois moderne et ouvert, bien que lié à son histoire, ses traditions. Un canton qu'il est difficile de décrire en quelques mots...

En 2015, le Valais fêtera le 200^{ème} anniversaire de son entrée dans la Confédération. A cette occasion, il présentera sa diversité au cours de diverses manifestations prévues durant l'année 2015. Au centre de cet anniversaire figurera le thème du fédéralisme ; une notion particulièrement importante pour un canton de montagne comme celui du Valais. Il est important que les intérêts des régions de montagne soient pris en compte au niveau politique. Dans ce cadre, le rôle du SAB est important. Grégoire Dussex remercie le SAB pour son engagement en faveur des régions de montagne et de l'espace rural.

La Lex Weber constitue à ce titre un bon exemple. L'acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires a été et constitue toujours un choc important pour les régions de montagne. Mais il faut que les régions de montagne continuent à regarder vers l'avenir pour faire face aux défis

auxquels elles sont soumises. Toutefois, il est difficile de remporter des victoires seul. C'est pourquoi il faut travailler ensemble. Il conclut en souhaitant aux participants un bon séjour à Sion et espère qu'ils pourront profiter des symboles du Valais : vin, soleil et hospitalité.

Isidor Baumann remercie Grégoire Dussex pour son intervention. Il relève deux éléments contenus dans le discours de M. Dussex :

- Identifier et développer ses points forts
- L'union fait la force

En remerciement, Grégoire Dussex reçoit des mains d'Isidor Baumann un livre écrit par Gilles Rudaz et Bernard Debarbieux, au sujet de la politique suisse pour les régions de montagne. Car, selon Isidor Baumann, il faut connaître l'histoire pour maîtriser l'avenir.

1. Ouverture par Isidor Baumann

Isidor Baumann compare la situation actuelle des régions de montagne et de l'espace rural avec le temps qui a régné durant l'été. Il y a eu aussi de soleil mais de nombreux nuages et averses.

Un bon exemple est constitué par la RPT. S'il n'y avait pas la RPT, les régions de montagne et l'espace rural en souffriraient durement. Ils en seraient les grands perdants. Les moyens financiers manquent partout. Par conséquent, le SAB se bat pour une amélioration de la RPT.

Un autre point sombre est constitué par la Conférence tripartite sur les agglomérations (TAK). Cette dernière a indiqué qu'elle ne souhaitait pas collaborer avec le SAB. Par conséquent, le SAB est obligée d'opter pour la confrontation plutôt que de s'engager sur la voie du dialogue.

Des nuages planent aussi sur la politique touristique. Heureusement, quelques éclaircies proviennent de la nouvelle politique régionale et du programme fédéral « Innotour ».

Des défis sont aussi liés au trafic. Il s'agit surtout de promouvoir les transports publics dans les régions de montagne et l'espace rural. L'introduction d'une somme forfaitaire pour la déduction des frais des pendulaires provenant des régions de montagne et de l'espace rurale est particulièrement injuste. Cependant, cette mesure faisait partie du projet FAIF, un projet nécessaire.

Au niveau agricole, les dernières réformes ont révélé leur visage. La suppression des contributions pour animaux est déjà perceptible. Le SAB avait d'ailleurs lancé une mise en garde.

Le développement des régions de montagne est en revanche positif. Durant les dernières années, un accroissement démographique a été enregistré. Il concerne surtout les centres régionaux. En revanche, la plupart des villages de montagne doivent faire face à l'exode et au vieillissement de leur population. Le SAB recherche des solutions à cette problématique.

Le 11 mars 2012, les habitants des régions de montagne ont dû faire face à une mauvaise surprise. Mais heureusement des améliorations sont en vue. La plupart des demandes liées à la loi sur les résidences secondaires ont été adoptées. Ceci a notamment été possible grâce à l'engagement de Thomas Egger en faveur des régions de montagne. Malgré cela, le marché des résidences secondaires restera moins florissant.

Une importante manifestation a été organisée à Grangeneuve (FR), à l'occasion de la journée d'étude consacrée aux exploitations agricoles familiales. Cette rencontre a eu lieu en juin et a permis l'élaboration d'une déclaration qui a été remise au Conseil fédéral en septembre 2014.

Cette rencontre a permis de démontrer aux participants, notamment aux invités étrangers, à quelles difficultés les familles paysannes suisses étaient soumises. Il a aussi été question du rythme imposé par la politique agricole fédérale, politique basée sur des adaptations tous les quatre ans. Les agriculteurs ont besoin de davantage de stabilité.

Enfin, trois mesures représentent un rayon de soleil sur les régions de montagne :

1. L'introduction d'un signe officiel destiné aux produits de montagne et d'alpage,
2. La libération partielle de l'impôt sur les huiles minérales pour les dameuses de pistes,
3. Les quelque 8'000 journées de travail accomplies par des volontaires engagés au profit des régions de montagne par le CECOVO.

Isidor Baumann profite de l'occasion pour remercier ces volontaires qui ont œuvré au profit des régions de montagne.

Il ose espérer que la situation s'améliorera pour les régions de montagne.

Dans ce cadre, il remercie également les membres du Comité, ainsi que l'ensemble des collaborateurs du SAB pour leur engagement. Il assure que le SAB continuera à s'investir pour l'avenir des régions de montagne.

2. Protocole de la 70^{ème} Assemblée générale du 29 août 2013 à Glaris

Isidor Baumann propose de nommer Bruno Ruppen et Aldo Kropf en tant que scrutateurs. La proposition est adoptée par l'Assemblée générale.

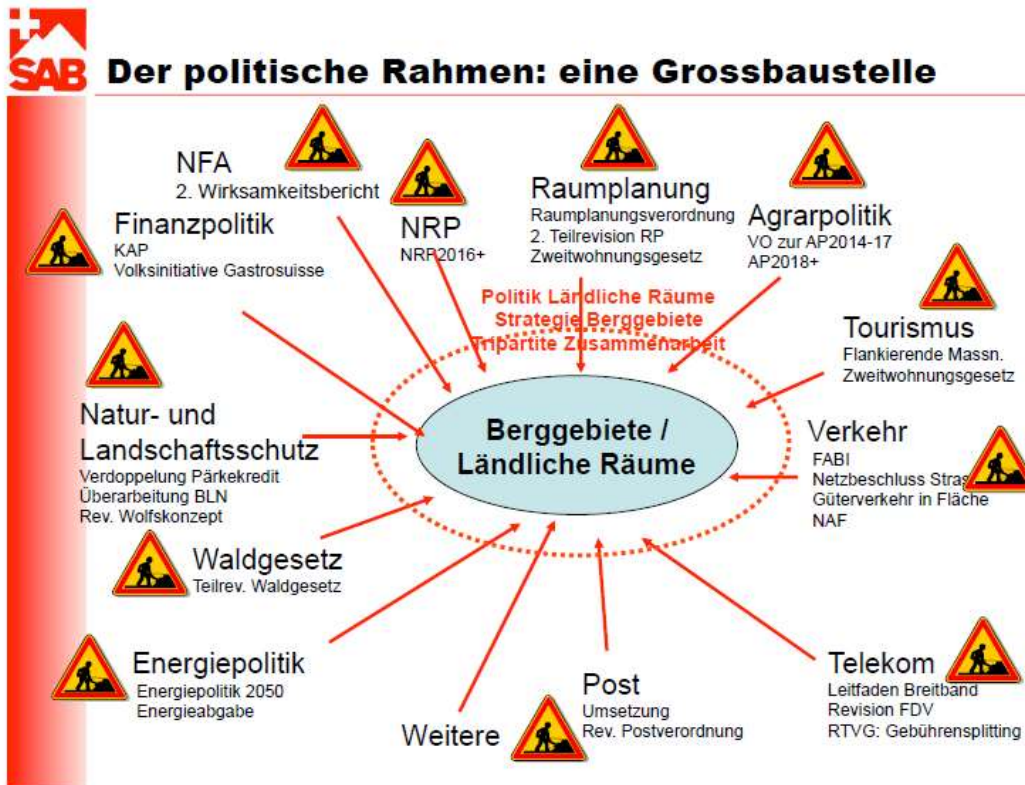
Jakob Schiesser indique que le point 6 figurant dans le protocole de la dernière AG du SAB comporte une erreur. Le projet présenté ne s'appelle pas „Fastenbrot für alle“ mais action „Fastenopfer/ Brot für Alle“.

Après cette rectification, le protocole est accepté.

3. Approbation du rapport d'activité 2013 accompagné par une présentation des collaborateurs du SAB

Le rapport d'activité a été envoyé aux membres du SAB durant le printemps 2014. Il donne des informations détaillées au sujet des actions du SAB, pour l'année 2013.

Thomas Egger salue les personnes présentes et présente brièvement les activités du SAB sous forme d'un graphique (voir ci-dessous).



La hausse planifiée du prix de l'essence, dans le cadre du FORTA, a été critiquée. Cela constitue une attaque inacceptable à l'encontre des régions de montagne.

Thomas Egger remercie les parlementaires présents pour leur soutien, par rapport aux actions menées par le SAB.

Il relève aussi que si la coordination au niveau fédéral et cantonal est nécessaire, elle doit aussi s'étendre à l'échelon communal et favoriser la coopération intersectorielle. Le rapport d'experts créé pour la mise en œuvre de la motion Maissen (Stratégie de la Confédération pour les régions de montagne et l'espace rural) va exactement dans cette direction. Une tendance qui est saluée par le SAB.

Enfin, le directeur du SAB mentionne la pétition : « Régions de montagne : protéger mais aussi utiliser ». S'il faut protéger les régions de montagne, il ne faut pas oublier que ces dernières constituent un espace de vie et d'échanges économiques. C'est pourquoi il est nécessaire de fixer des limites claires.

Vincent Gillioz, responsable pour la communication, présente les différents moyens utilisés par le SAB pour relayer les positions et actions de notre organisation :

- Internet
- Newsletter
- Communiqués de presse
- Twitter
- Facebook, etc.

Jörg Beck, responsable du secteur agricole, a présenté la conférence nationale consacrée aux familles paysannes à Grangeneuve (FR), le 27 juin 2014. Quelque 150 personnes ont pris part à cette rencontre. Les recommandations suivantes ont été formulées dans une déclaration, afin de mieux soutenir les familles paysannes :

- Reconnaître la notion de souveraineté alimentaire
- Favoriser des revenus équitables
- Introduire des règles équitables pour tous
- Encourager la multifonctionnalité de l'agriculture
- Renforcer les droits des femmes
- Favoriser la formation et la vulgarisation agricole.

La déclaration a été remise au Conseil fédéral le 9 septembre 2014.

Peter Niederer, conseiller en développement régional, présente un projet réalisé en Roumanie. Il s'agit de contribuer au renforcement d'une agriculture durable, basée sur des formes d'exploitations traditionnelles, ainsi que de gérer durablement la forêt, en renforçant la position des propriétaires. Le SAB est responsable de la conduite de ce projet qui est mis en œuvre par des partenaires locaux.

La section technique du SAB est composée de Heinz Aebersold (vice-directeur), Fabian Bucher, (CECOVO), Stephan Amsler (CCR, assurance, caisse de pension) et de Pius Fölmli (conseiller en construction, CCR, formation continue). En 2013, le CECOVO a atteint un nouveau record : près de 8000 journées de travail ont été réalisées au profit des régions de montagne.

TRAVAIL-A-DOMICILE (ainsi que la société Swiss Work Mobile) a été reprise par le SAB au 1^{er} janvier 2012, en tant qu'organisation disposant de sa propre comptabilité. Dans le cadre de cette intégration, le SAB avait adapté ses statuts. Une vision a également été élaborée entre 2012 et 2013 pour permettre le développement de ce service. Malheureusement, les ressources financières et personnelles n'ont pas permis d'atteindre les buts fixés. Par conséquent, l'entremise de places de travail à domicile s'arrêtera à la fin de l'année 2014. En revanche, la société Swiss Work Mobile SA a été détachée du SAB en septembre 2014. Ainsi les ateliers d'Ermenswil ont été transformés en une Sàrl.

Personne ne demande la parole au sujet du rapport d'activité du SAB.

Décision : le rapport annuel d'activité est accepté par l'Assemblée générale.

4. Adoption des comptes 2013

Thomas Egger présente les comptes 2013. Ils se soldent par un excédent de CHF 20'663.12.

Ce bénéfice a été atteint grâce à l'acquisition et à la réalisation de plusieurs projets. Bien entendu, les contributions des membres jouent un rôle important. Malheureusement, la participation des membres ne suffit plus à financer les diverses activités du SAB.

Thomas Egger profite de l'occasion pour remercier les membres pour leur soutien.

La comptabilité de TRAVAIL-A-DOMICILE se solde par un bénéfice de CHF 814.77. Cette comptabilité est indépendante de celle du SAB.

Les réviseurs de comptes recommandent d'approuver les deux exercices comptables.

Décision : l'Assemblée générale accepte séparément les comptes du SAB et ceux de TRAVAIL-A-DOMICILE.CH.

5. Elections complémentaires pour le Conseil des régions de montagne

Comité

Le président de la Conférence des régions est automatiquement membre du Comité du SAB. Melchior Buchs, directeur de l'espace de développement de Thoune, a quitté ce poste lors de l'AG 2014. Il a été remplacé par Raffaele de Rosa, directeur de la région de Bellinzone et vallées. Ce dernier devient membre du Comité du SAB.

Isidor Baumann remercie Melchior Buchs pour son travail au sein du Comité et lui remet un livre de Gilles Rudaz, ainsi qu'une corbeille avec des spécialités culinaires du Valais. Melchior Buchs a été remercié par des applaudissements. Ensuite, Raffaele de Rosa a été salué en tant que nouveau membre du Comité du SAB.

Conseil des régions de montagne

Les personnes suivantes ont décidé de quitter leur siège :

- Philippe Chauvie, ancien directeur du SEREC
- Cleto Ferrari, Union des paysans tessinois
- Felix Ziegler, responsable des finances de la commune de Wassen (UR)

Pour les remplacer, les personnes suivantes ont été proposées :

- Damian Constantin, Directeur de Valais / Wallis Promotion qui reprend la place de Urs Zenhäusern, ancien directeur de Valais Tourisme
- Sem Genini, Union des paysans tessinois,
- Etienne Mounir, directeur SEREC Sàrl

Isidor Baumann propose d'élire les candidats en bloc. Cette proposition est acceptée par l'AG.

Décision : l'AG élit les trois personnes proposées.

6. Divers

Thomas Egger rappelle les prochaines rencontres organisées par le SAB :

22-24 octobre 2014	Assises européennes de la montagne à Bilbao (Espagne)
15 janvier 2015 :	Journée d'étude en collaboration avec VLP-ASPAN à Yverdon sur la densification vers l'intérieur
25 ou 26 mars 2015 :	Journée d'étude sur le financement des remontées mécaniques
Prochaine AG du SAB :	27-28 août à Meiringen (BE)

Au sujet des votations du 28 septembre 2014, le SAB recommande :

- Oui à l'initiative de Gastrosuisse
- Non à la caisse unique.

En ce qui concerne le 24 novembre 2014, le SAB recommande de rejeter la suppression des forfaits fiscaux.

Isidor Baumann espère que de nombreuses personnes suivront les recommandations du SAB. Il donne ensuite la parole aux membres de l'Assemblée générale.

Personne ne souhaite s'exprimer.

Isidor Baumann remercie les personnes présentes qui s'engagent pour le SAB. Il clôt l'AG vers 16.20.

Pour le protocole

Barbara Rekibi

Berne, octobre 2014